

CCAS

Compte rendu de la réunion du 24 août 2020

Présents : BALANDRAU Gilberte, BALANDRAU Marc, BALANDRAU Xavier, DEFOUR Michèle, DESMARTIN Marguerite, DESMARTIN Maryvonne, RIGUET LARGILLIER Marie-Anne, VIDAL Michelle.

Excusés : VIALETTE André

Pouvoirs : VIALETTE André à BALANDRAU Marc

Secrétaire de séance : RIGUET LARGILLIER Marie-Anne

1- ORGANISATION DU REPAS DE FIN D'ANNEE

~ Les membres du CCAS ont décidé lors de leur dernière séance de solliciter les associations du village pour participer à leurs convenances au repas de fin d'année. Le projet de courrier est lu puis validé.

Maryvonne pose la question d'une éventuelle annulation de ce repas, elle-même n'y est pas favorable compte tenu de la situation sanitaire. Xavier donne sa position. Si la situation sanitaire est identique à celle d'aujourd'hui Il est favorable au maintien de ce repas qui est important pour les aînés de la commune. Nous mettrons en place les consignes sanitaires en cours et ferons la déclaration obligatoire auprès du préfet. Nous décidons de maintenir ce projet de repas sachant que si la situation venait à s'aggraver il sera toujours temps de l'annuler auprès des personnes qui se seront inscrites. Le point sera fait lors de notre prochaine réunion.

~ Le courrier d'invitation de l'année dernière est repris et modifié avec les éléments de cette année (consignes Covid 19) Il sera distribué début septembre dans les boîtes aux lettres par les membres du CCAS. Les réponses sont souhaitées avant le 25 septembre 2020 en mairie.

~ Le groupe Chantem ne pourra pas venir cette année, le confinement ne leur a pas permis de travailler. Ils avaient cependant bien apprécié notre invitation de l'année dernière. Après discussion, le thème du repas de cette année sera :

Mémoire photographique de Saint-Symphorien.

~ Le menu du repas est proposé comme l'année dernière par le bar-restaurant LOU SANFOURIO du village. Il sera composé :

- apéritif : kir, pastis, blanc, rosé avec mise en bouches
- en entrée : salade et terrine
- plat : bœuf bourguignon et pâtes fraîches
- fromage
- dessert : Farandole
- Pain compris
- Vin blanc et rouge de l'Ardèche

Les cafés, thés et tisanes sont à la charge du CCAS. Michelle Vidal se charge des achats. Gilberte apporte 2 cafetières, Maguy 1 bouilloire et Marie-Anne 1 bouilloire et des thés.

2- DIVERS

❖ Maguy et Maryvonne préparent un article pour présenter le CCAS sur le prochain numéro de l'écho du Mahun

❖ L'opération brioche ne relève pas des compétences du CCAS.
Cependant, comme l'année dernière, des bénévoles se proposent d'effectuer cette collecte qui se déroulera cette année du 12 au 18 octobre. Ils avaient récoltés 475,00 € en 2019.

Mme la Vice-Présidente lève la séance du Conseil à 15h30. La prochaine réunion du CCAS est fixée au 29 septembre à 14h.

Affiché le 31 août 2020

**La Vice-Présidente,
Michelle VIDAL**

